

CLASSIFICATION

La Grande Nébuleuse

Glaciation, Destruction, Irritation !

Certes l'accord Classification pouvait toujours être meilleur. Mais dans la négociation, la DG n'avait pas grand chose à donner. Restait 0,8 % de masse salariale pour la promotion garantis par l'accord. Certains qui disent vouloir faire le bien du personnel ont finalement permis à la DG d'économiser les quelques avantages promis ! Comment accepter ça sans rien dire ?

Cet accord permettait pour le personnel une redéfinition des positionnements professionnels face aux nouveaux métiers.

Davantage d'évolutions de carrière individualisées, des possibilités de contrôle et de recours à présent disparues, la volonté de faire vivre le dialogue social ; c'est l'esprit qui motivait notre signature.



Le refus systématique n'est pas constructif. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous nous trouvons dans une impasse : celle d'accepter un rattachement professionnel en fonction des compétences face aux nouveaux actes métiers.

Ce n'est pas ce qui était attendu lors de la conclusion de cet accord par notre syndicat !

La **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** reste mobilisée sur ce dossier classification qui **VOUS** concerne !

VOTEZ
CFE-CGC Métiers de l'Emploi

